



LH

M Mili

ONM

CG 14/18

CG 39/45

TOE

VM

CBT volontaire

Croix CBT

A l'attention de tous nos camarades

MEDAILLES MILITAIRES.

Document à joindre au livret de Famille.

Ce document très utile et important est à joindre dans le livret de famille et facilite les formalités au conjoint survivant ou à la famille frappée par le malheur, celles - ci s'en trouveront considérablement simplifiées

et aussi de mettre l'exemplaire avec vos papiers d'identité , en cas d'accident.

IMPORTANT

Je soussigné "Nom"

"Prénom"

Demande à la personne qui déclarera mon décès à la mairie qu'en application de la circulaire du Garde des Sceaux, Ministre de la justice du 16 mai 1916, relative à la Croix de Guerre dans les actes d'État - Civil. Vu la circulaire du 3 juin 1807 et les Instructions en date du 7 avril 1904 qui ont prescrit impérativement de toujours insérer dans les *ACTES DE DÉCÈS D'ÉTAT CIVIL* la qualité de

« **Membre de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire et de l'Ordre National du Mérite** ».

De bien vouloir y faire figurer ma qualité de :

- ❖ de la Légion d'Honneur :
Décret du : J.O. du :
- ❖ Médaille Militaire :
Décret du : J.O. du :
- ❖ de l'Ordre National du Mérite :
Décret du : J.O. du :
- ❖ Croix de guerre 1914 - 1918
- ❖ Croix de guerre 1939 - 1945
- ❖ Croix de guerre des T. O. E
- ❖ Croix de la Valeur Militaire
- ❖ Croix du Combattant Volontaire avec barrette :
Décision du Ministre de la Défense n° du :
- ❖ Croix du combattant n° délivrée par l'Office des A. C. et V. G.

De prévenir le président et Tél :
de mon décès pour la présence du drapeau et du porte drapeau de ma section.

Fait à le

Signature: